1 avenue de Gionne – 18000 BOURGES Tél : 02 58 40 00 50

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2025

Votre enfant est admis en <u>3^{ème} prépa métiers</u> au lycée Pierre Emile MARTIN.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les** documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription <u>le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1^{er} juillet de 9h00 à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h</u>

- 1ère étape : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (Fichier joint)
- **2**^{ème} **étape obligatoire** : Effectuer l'inscription au lycée le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1er juillet de 9h00 à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h, remettre les documents suivants :
- 1. Le courrier d'affectation remis par votre établissement d'origine
- 2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos
- 3. Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)
- 4. Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)
- 5. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)
- 6. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)
- 7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)
- 8. Photocopie du livret de famille complet
- 9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers
- 10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce
- 11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)
- 12. Les copies des 3 derniers bulletins scolaires
- 13. Coupon réponse « examen automatique du droit à la bourse » (document téléchargé et complété par vos soins)
- 14. 1 chèque de 50 € à l'ordre du Lycée Pierre Emile Martin pour les élèves demi-pensionnaires, afin de créditer la carte du self (inscrire le nom de l'élève au dos)
- 15. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)
- 16. 1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)
- 17. Fiche infirmerie (document téléchargé et complété par vos soins)
- 18. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination.

Documents mis à votre disposition ; il est inutile de les imprimer, ils vous seront remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves
- Planning des Périodes de stage d'observation 2025/2026

Documents mis à votre disposition pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)